REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

PREFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 13 DEC. 2016
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE
3

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **09 décembre 2016**

Compte rendu affiché le **16 décembre 2016**

Date de convocation du Conseil municipal le **02 décembre 2016**

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Muriel LECERF**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	35

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Muriel LECERF, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Christine BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Saïd YAHIAOUI, Charazede GAHROURI, Sacha FORCA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Matthieu FISCHER à Stéphane BERTIN, Fatma FARTAS à Stéphane GOMEZ, Antoinette ATTO à Muriel LECERF, Virginie COMTE à Kaoutar DAHOUM, Philippe ZITTOUN à Saïd YAHIAOUI, Christiane PERRET-FEIBEL à Charazede GAHROURI, Philippe MOINE à Sacha FORCA.

Membres absents excusés : **Batoul HACHANI**

Membres absents : **Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Mustafa USTA**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI**

Objet :

16.12.0654
Programmation Politique de la Ville 2016. Crédits complémentaires. Projets culturels. CIEC-Ville

RAPPORT DE MADAME LAKEHAL

Mesdames, Messieurs,

Comme indiqué par Monsieur le Premier adjoint dans la délibération précédente, le Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté (CIEC), réuni à Vaulx-en-Velin le 13 avril 2016, a décidé de poursuivre et d'amplifier l'action des pouvoirs publics en faveur des habitants des quartiers prioritaires, en mobilisant des crédits supplémentaires.

La Ville de Vaulx-en-Velin s'est mobilisée pour proposer des projets culturels en phase avec le Contrat de Ville et avec les efforts engagés par les acteurs locaux dans les quartiers prioritaires.

L'objectif est que ces nouveaux moyens renforcent la politique culturelle locale en permettant :
- la participation à la vie culturelle du plus grand nombre de vaudais,
- le développement de manifestations culturelles et artistiques dans les équipements culturels mais aussi dans l'espace public,
- la valorisation de la mémoire et de la diversité des cultures.

Deux projets culturels ont été proposés par les services de la Ville de Vaulx-en-Velin et ont fait l'objet d'un examen positif par les services de l'État sous le pilotage du Préfet à l'Égalité des Chances. Il s'agit de l'organisation d'un Festival des Chants Sacrés et d'une journée d'une d'échanges et de valorisation des actions culturelles d'Outre-mer. Ces deux projets sont en cours de précision par la Direction des Affaires Culturelles, le GPV et les acteurs locaux. Toutefois, les grands principes peuvent d'ores et déjà être présentés.

Pour le festival des Chants sacrés, il est proposé une grande variété de supports : des productions musicales (musiques gospel, gnawa, Soufi, Sépharades...), des conférences – débats et des expositions permettant d'ouvrir la réflexion sur la diversité des cultures (IMA, Conservatoire National de musique...). Le Festival pourrait se développer dans différents lieux au sein de la ville et dans les équipements culturels de la Métropole.

Pour la Journée d'échanges et de valorisation des actions culturelles d'Outre-mer, il est proposé l'organisation de conférences valorisant l'histoire, la mémoire et la culture des Outre-mer, un concours de type « La ronde des cuisinières » permettant les mobilisations concrètes des habitants et valorisant leurs savoirs-faire. La journée se terminerait par un temps de partage festif (spectacle ou bal « masqué »...).

Le tableau ci-dessous recense les actions proposées et leur plan de financement avec l'Etat-CGET.

Service municipal porteur	**Intitulé de l'action**	**Description**	**Coût total**	**Subvention État/CGET demandée**
Direction des Affaires Culturelles	Festival des chants sacrés	Organisation d'un festival en automne, pour promouvoir le patrimoine culturel vaudais	30 000€	14 000€
Direction des Affaires Culturelles	Journée des Outre-mer	Organisation d'une journée d'échange et de valorisation des actions culturelles d'Outre-mer	30 000€	10 000€
Direction des Affaires Culturelles	Animations culturelles de proximité	Mise en place d'une programmation culturelle et sportive en juillet 2016	25 000€	17 000€
TOTAL			85 000€	**41 000€**

En conséquence, je vous propose :

➢ D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat-CGET les montants de subventions inscrits dans la présente délibération ;

➢ Dire que les recettes correspondantes seront inscrites au Chapitre 74 du budget 2016.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

Nombre de suffrages exprimés : 35
Votes Pour : 35
Votes Contre :
Abstention :

➢ Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat-CGET les montants de subventions inscrits dans la présente délibération ;

➢ Dit que les recettes correspondantes seront inscrites au Chapitre 74 du budget 2016.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Monsieur le Maire,

Pierre DUSSURGEY

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)